RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER SUR L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DU LAC MEECH

Le Comité plénier du Sénat sur l'Entente Constitutionnelle du lac Meech a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé à entendre des témoignages et faire rapport sur l'Entente constitutionnelle du lac Meech ainsi que les textes qui ont été approuvés par la suite, a entrepris cet examen, conformément à son ordre de renvoi du jeudi 11 juin 1987 et présente maintenant son rapport final.